

**SÉANCE
EXTRAORDINAIRE**

Du 18 avril 2017 de la Ville de L'Épiphanie tenue à 20 heures, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Steve Plante, et à laquelle assistaient les conseillers suivants: Luc-André Biron, Stéphane Amireault, Manon Leblanc, Claudette Malenfant, Christian Martel et Michel Ouellet.

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La directrice générale dépose le certificat de transmission des documents.

103-04-2017

Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance

Il est PROPOSÉ par Madame la Conseillère Claudette Malenfant
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Christian Martel
et RÉSOLU à l'unanimité:

D'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

----- A D O P T É E -----

104-04-2017

Résolution autorisant l'acquisition du lot 2 364 353 dans le cadre du projet d'aménagement d'un circuit piétonnier patrimonial, culturel et touristique présenté au pacte rural

CONSIDÉRANT que la Ville de L'Épiphanie souhaite mettre en valeur les caractéristiques uniques de la rivière L'Achigan par son projet de circuit piétonnier présenté dans le cadre du pacte rural;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet il y a lieu de faire l'acquisition du lot 2 364 353 au montant de 25 000 \$, plus les taxes si applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ par Madame la Conseillère Claudette Malenfant
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Christian Martel
et RÉSOLU à l'unanimité ce qui suit :

1. QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
2. QUE le conseil municipal autorise l'acquisition du lot 2 364 353 aux fins de la réalisation de son projet d'aménagement des circuits piétonniers.
3. QUE le conseil autorise une dépense n'excédant pas 26 500\$ au fonds disponible du pacte rural;
4. QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer l'acte de transfert à intervenir.

----- A D O P T É E -----

Période de questions du public

Le président invite les personnes présentes à poser des questions.

105-04-2017

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé,
Il est PROPOSÉ par Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Luc-André Biron
et RÉSOLU à l'unanimité ce qui suit :

De lever la séance à 20 h 15.

----- A D O P T É E -----

STEVE PLANTE
Maire

GUYLAINE COMTOIS
Directrice générale et greffière